New Nouveau Brunswick

Programme d'études

Français langue additionnelle – Exploration : Niveau B1

Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance

Direction des programmes d'études et de l'évaluation (2024)

Table des matières

Table des matières 1
Introduction 4
1. Orientations du système scolaire 5
1.1 Mission de l'éducation 5
1.2 Objectifs et normes en matière d'éducation 5
2. Composantes pédagogiques 6
2.1 Mission de l'éducation 6
2.2 Résultats d'apprentissage transdisciplinaires 6
2.3 Modèle pédagogique 13
2.3.1 L'enseignement 13
2.3.2 L'évaluation des apprentissages 14
Plan d'études 18

© Ministère de l'Éducation et Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick

Introduction

Français langue additionnelle FLA-B1 Exploration (2 crédits) FLAB1

Ce cours de niveau B1 s'adresse aux élèves allophones qui démontrent déjà des compétences de base (élémentaires) en tant qu'utilisateur de la langue, soit à l'orale ou à l'écrit. Il s'adresse aux élèves qui démontrent une indépendance émergente et une aisance émergente lorsque le français est utilisé dans des contextes sociaux et dans certains aspects du contexte langagier d'ordre scolaire (selon la matière).

Le niveau B1 met l'accent sur le développement de la littératie plus avancée, des stratégies d'apprentissage plus élaborées et des stratégies d'autoévaluation.

Ce cours amène l'élève à développer d'autres compétences linguistiques plus complexes qu'aux niveaux A1 et A2, et ce, en exploitant la langue dans divers contextes en traitant des textes appropriés, des activités scolaires typiques et des contextes scolaires familiers, et ce, à l'oral et à l'écrit.

L'élève produira des travaux scolaires simples, mais exhaustifs en utilisant divers types de phrases simples et expérimentera l'utilisation de phrases complexes et de mots de transition plus riches. Il apprendra à interagir lors des activités de groupe dans ses cours et communiquera ses idées, ses opinions et ses explications de façon réfléchie et structurée, et ce, malgré des erreurs qu'il fera et qui mériteront l'appui de chaque enseignant en vue de l'aider à continuer d'améliorer ses compétences langagières.

L'étendu des thématiques, du vocabulaire scolaire et des genres linguistiques propres à chaque matière nécessitera que ce cours l'aide à progresser sur le plan langagier dans ses matières scolaires, et ce, autant dans le domaine de l'écoute que de la lecture (p. ex. : intentions et stratégies d'écoute propres aux matières, sources de textes audio, styles et genres, etc.).

En s'appuyant sur le *Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR)* et les *Guides pratiques de la littératie équilibrée (MEDPE)*, l'approche préconisée implique l'utilisation d'une combinaison des approches actionnelle, neurolinguistique et de littératie équilibrée, en mettant l'accent sur l'utilisation de la langue de manière à permettre la réussite scolaire.

Les élèves qui auront réussi 85 % de ce cours auront développé les compétences linguistiques nécessaires afin de poursuivre leurs études en recevant l'appui langagier ou scolaire accordé à tous les élèves. Ils auront développé le fondement d'indépendance requis en ce qui a trait au niveau d'utilisation du français comme moyen de communication, et ce, sur le plan social et scolaire.

© Ministère de l'Éducation et Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick

1 Orientations du système scolaire

1.1 Mission de l'éducation

« Guider les élèves vers l'acquisition des qualités requises pour apprendre à apprendre afin de se réaliser pleinement et de contribuer à une société changeante, productive et démocratique. »

Le système d'instruction publique est fondé sur un ensemble de valeurs dont l'opportunité, la qualité, la dualité linguistique, l'engagement des collectivités, l'obligation de rendre compte, l'équité et la responsabilité.

Dans ce contexte, la mission de l'éducation publique de langue française favorise le développement de personnes autonomes, créatrices, compétentes dans leur langue, fières de leur culture et désireuses de poursuivre leur éducation toute leur vie durant. Elle vise à former des personnes prêtes à jouer leur rôle de citoyennes et de citoyens libres et responsables, capables de coopérer avec d'autres dans la construction d'une société juste fondée sur le respect des droits humains et de l'environnement.

Tout en respectant les différences individuelles et culturelles, l'éducation publique favorise le développement harmonieux de la personne dans ses dimensions intellectuelle, physique, affective, sociale, culturelle, esthétique et morale. Elle lui assure une solide formation fondamentale. Elle a l'obligation d'assurer un traitement équitable aux élèves et de reconnaître que chacun d'eux peut apprendre et a le droit d'apprendre à son plein potentiel. Elle reconnaît les différences individuelles et voit la diversité parmi les élèves en tant que source de richesse.

L'éducation publique vise à développer la culture de l'effort et de la rigueur. Cette culture s'instaure en suscitant le souci du travail bien fait, méthodique et rigoureux; en faisant appel à l'effort maximal; en encourageant la recherche de la vérité et de l'honnêteté intellectuelle; en développant les capacités d'analyse et l'esprit critique; en développant le sens des responsabilités intellectuelles et collectives, les sens moral et éthique et en incitant l'élève à prendre des engagements personnels.

Toutefois, l'école ne peut, à elle seule, atteindre tous les objectifs de la mission de l'éducation publique. Les familles et la communauté sont des partenaires à part entière dans l'éducation de leurs enfants et c'est seulement par la coopération que pourront être structurées toutes les occasions d'apprentissage dont ont besoin les enfants afin de se réaliser pleinement.

1.2 Objectifs et normes en matière d'éducation

L'apprentissage qui se fait dans les écoles est important, voire décisif, pour l'avenir des enfants d'une province et d'un pays. L'éducation publique doit avoir pour but le développement d'une culture de l'excellence et du rendement caractérisée par l'innovation et l'apprentissage continu.

Les objectifs de l'éducation publique sont d'aider chaque élève à :

1. développer la culture de l'effort et de la rigueur intellectuelle, ainsi que le sens des responsabilités;
2. acquérir les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être nécessaires pour comprendre et exprimer des idées à l'oral et à l'écrit dans la langue maternelle d'abord et ensuite, dans l'autre langue officielle;
3. développer les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être nécessaires à la compréhension et à l'utilisation des concepts mathématiques, scientifiques et technologiques;
4. acquérir les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être nécessaires pour se maintenir en bonne santé physique et mentale et contribuer à la construction d'une société fondée sur la justice, la paix et le respect des droits humains;
5. acquérir les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être reliés aux divers modes d'expression artistique et culturelle, tout en considérant sa culture en tant que facteur important de son apprentissage; et
6. reconnaître l'importance de poursuivre son apprentissage tout au long de sa vie afin de pouvoir mieux s'adapter au changement.

L'ensemble de ces objectifs constitue le principal cadre de référence de la programmation scolaire. Ils favorisent l'instauration du climat et des moyens d'apprentissage qui permettent l'acquisition des compétences dont auront besoin les jeunes pour se tailler une place dans la société d'aujourd'hui et de demain.

© Ministère de l'Éducation et Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick

2 Composantes pédagogiques

2.1 Mission de l'éducation

1. Les approches à privilégier dans toutes les matières au programme sont celles qui donnent un **sens** aux apprentissages de par la pertinence des contenus proposés.
2. Les approches retenues doivent permettre l'**interaction** et la **collaboration** entre les élèves, expérience décisive dans la construction des savoirs. Dans ce contexte l'élève travaille dans une atmosphère de socialisation où les talents de chacun sont reconnus.
3. Les approches préconisées doivent reconnaître dans l'élève un acteur **responsable** dans la réalisation de ses apprentissages.
4. Les approches préconisées en classe doivent favoriser l'utilisation des médias parlés et écrits afin d'assurer que des liens se tissent entre la matière apprise et l'actualité d'un monde en changement perpétuel. Tout enseignement doit tenir compte de la présence et de l'utilisation des **technologies** modernes afin de préparer l'élève au monde d'aujourd'hui et, encore davantage, à celui de demain.
5. L'apprentissage doit se faire en profondeur, en se basant sur la réflexion, plutôt que sur une étude superficielle des connaissances fondée sur la mémorisation. L'enseignement touche donc les savoirs, les savoir-faire, les savoir-être et les stratégies d'apprentissage. Le questionnement fait appel aux opérations intellectuelles d'ordre supérieur.
6. L'enseignement doit favoriser l'**interdisciplinarité** et la **transdisciplinarité** en vue de maintenir l'habitude chez l'élève de procéder aux transferts des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être.
7. L'enseignement doit respecter les **rythmes** et les **styles** d'apprentissage des élèves par le biais de différentes approches.
8. L'apprentissage doit doter l'élève de **confiance** en ses habiletés afin qu'il s'investisse pleinement dans une démarche personnelle qui lui permettra d'atteindre un haut niveau de compétence.
9. L'élève doit développer le goût de l'**effort intellectuel** avec ce que cela exige d'imagination et de créativité d'une part, d'esprit critique et de rigueur d'autre part, ces exigences étant adaptées en fonction de son avancement. À tous les niveaux et dans toutes les matières, l'élève doit apprendre à appliquer une méthodologie rigoureuse et appropriée pour la conception et la réalisation de son travail.
10. L'enseignement doit tenir compte en tout temps du haut niveau de **littératie** requis dans le monde d'aujourd'hui et s'assurer que l'élève développe les stratégies de lecture nécessaires à la compréhension ainsi que le vocabulaire propre à chacune des disciplines.
11. L'enseignement doit transmettre **la valeur des études postsecondaires** qui contribuent véritablement à préparer l'élève aux défis et perspectives de la société d'aujourd'hui et de demain.
12. Tous les cours doivent être pour l'élève l'occasion de développer son sens de l'**éthique** personnelle et des valeurs qui guident les prises de décision et l'engagement dans l'action, partant du fait que la justice, la liberté et la solidarité sont la base de toute société démocratique.
13. L'**évaluation**, pour être cohérente, se doit d'être en continuité avec les apprentissages. Elle est parfois sommative, mais est plus souvent formative. Lorsqu'elle est formative, elle doit porter aussi bien sur les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être, alors que l'évaluation sommative se concentre uniquement sur les savoirs et les savoir-faire.

2.2 Résultats d'apprentissage transdisciplinaires

Un **résultat d'apprentissage transdisciplinaire** est une description sommaire de ce que l'élève doit savoir et être en mesure de faire dans toutes les disciplines. Les énoncés présentés dans les tableaux suivants décrivent les apprentissages attendus de la part de tous les élèves à la fin de chaque cycle.

© Ministère de l'Éducation et Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick

La communication

Communiquer clairement dans une langue juste et appropriée selon le contexte.

À la fin du cycle de la maternelle à la deuxième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la troisième à la cinquième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la sixième à la huitième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la neuvième à la douzième année, l'élève doit pouvoir :
Démontrer sa compréhension de messages oraux variés en réagissant de façon appropriée ou en fournissant une rétroaction orale, écrite ou visuelle acceptable à son niveau de maturité;	Démontrer sa compréhension de messages oraux variés en réagissant de façon appropriée ou en fournissant une rétroaction orale, écrite ou visuelle acceptable à son niveau de maturité;	Démontrer sa compréhension de messages oraux variés en réagissant de façon appropriée ou en fournissant une rétroaction orale, écrite ou visuelle acceptable à son niveau de maturité;	Démontrer sa compréhension de messages oraux variés en réagissant de façon appropriée ou en fournissant une rétroaction orale, écrite ou visuelle acceptable à son niveau de maturité;
Exprimer spontanément ses besoins immédiats, ses idées et ses sentiments de façon adéquate et acceptable à son niveau de maturité;	Exprimer avec une certaine aisance ses besoins sur les plans scolaire, social et psychologique en tenant compte de son interlocuteur;	Exprimer ses pensées avec plus de nuances, défendre ses opinions et justifier ses points de vue avec clarté;	Défendre ses opinions, justifier ses points de vue et articuler sa pensée avec clarté et précision, qu'il traite de choses abstraites ou de choses concrètes;
Utiliser le langage approprié à chacune des matières scolaires;	Poser des questions et faire des exposés en utilisant le langage spécifique de chacune des matières;	Utiliser le langage approprié à chacune des disciplines pour poser des questions et rendre compte de sa compréhension;	Démontrer sa compréhension de diverses matières à l'oral et à l'écrit par des exposés oraux, des comptes rendus, des rapports de laboratoire, des descriptions de terrain, etc. En utilisant les formulations appropriées et le langage spécifique aux différentes matières;
Prendre conscience de l'utilité des textes écrits, des chiffres, des symboles, des graphiques et des tableaux pour transmettre de l'information et commencer à discerner le sens de certains gestes, pictogrammes, symboles.	Comprendre les idées transmises par les gestes, les symboles, les textes écrits, les médias et les arts visuels et les utiliser dans sa vie courante.	Interpréter et évaluer les faits et les informations présentés sous forme de textes écrits, de chiffres, de symboles, de graphiques et de tableaux, et y réagir de façon appropriée.	Transcoder des textes écrits en textes schématisés tels que des organisateurs graphiques, des lignes du temps, des tableaux, etc. Et vice versa, c'est-à-dire de verbaliser l'information contenue dans des textes schématisés.

© Ministère de l'Éducation et Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick

Les technologies de l'information et de la communication

Utiliser judicieusement les technologies de l'information et de la communication (TIC) dans des situations variées.

À la fin du cycle de la maternelle à la deuxième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la troisième à la cinquième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la sixième à la huitième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la neuvième à la douzième année, l'élève doit pouvoir :
Utiliser l'ordinateur de façon responsable en respectant les consignes de base;	Utiliser le matériel informatique de façon responsable en respectant les consignes de base;	Utiliser le matériel informatique et l'information de façon responsable et démontrer un esprit critique envers les TIC;	Utiliser le matériel informatique et l'information de façon responsable et démontrer une confiance et un esprit critique envers les TIC;
Utiliser les principales composantes de l'ordinateur et les fonctions de base du système d'exploitation;	Utiliser l'ordinateur et son système d'exploitation de façon appropriée, et se familiariser avec certains périphériques et la position de base associée à la saisie de clavier;	Utiliser l'ordinateur, son système d'exploitation et différents périphériques de façon autonome et utiliser une position de base appropriée pour la saisie de clavier;	Utiliser l'ordinateur, son système d'exploitation et différents périphériques de façon autonome et efficace et démontrer une certaine efficacité au niveau de la saisie de clavier;
Commencer à naviguer, à communiquer et à rechercher de l'information à l'aide de support électronique;	Naviguer, communiquer et rechercher de l'information à l'aide de support électronique;	Naviguer, communiquer et rechercher des informations pertinentes, de façon autonome, à l'aide de support électronique;	Naviguer, communiquer et rechercher des informations pertinentes, de façon autonome et efficace, à l'aide de support électronique;
S'exprimer en utilisant un logiciel de dessin et de traitement de texte.	S'exprimer en utilisant un logiciel de dessin, de traitement de texte et se familiariser avec un logiciel de traitement d'image;	S'exprimer en utilisant un logiciel de dessin et de traitement de texte de façon autonome et se familiariser avec certains logiciels de traitement d'image, de sons ou de vidéos;	S'exprimer en utilisant un logiciel de dessin et de traitement de texte de façon autonome et efficace et utiliser différents logiciels afin de traiter l'image, le son ou le vidéo;
	Commencer à présenter l'information à l'aide de support électronique.	Utiliser un logiciel de présentation électronique de l'information et se familiariser avec un logiciel d'édition de pages Web.	Utiliser un logiciel de présentation électronique de l'information et d'édition de page Web de façon autonome et se familiariser avec un logiciel d'analyse ou de gestion de données.

© Ministère de l'Éducation et Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick

Pensée critique

Manifester des capacités d'analyse critique et de pensée créative dans la résolution de problèmes et la prise de décision individuelles et collectives.

À la fin du cycle de la maternelle à la deuxième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la troisième à la cinquième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la sixième à la huitième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la neuvième à la douzième année, l'élève doit pouvoir :
Prendre conscience des stratégies qui lui permettent de résoudre des problèmes en identifiant les éléments déterminants du problème et en tentant de déterminer des solutions possibles;	Déterminer, par le questionnement, les éléments pertinents d'un problème et de discerner l'information utile à sa résolution;	Résoudre des problèmes en déterminant les éléments pertinents par le questionnement, en discernant l'information utile à sa résolution, en analysant les renseignements recueillis et en identifiant une solution possible;	Résoudre des problèmes en déterminant les éléments pertinents par le questionnement, en discernant l'information utile à sa résolution, en analysant les renseignements recueillis, en proposant diverses solutions possibles, en évaluant chacune d'elles et en choisissant la plus pertinente;
Reconnaître les différences entre ce qu'il pense et ce que les autres pensent;	Comparer ses opinions avec celles des autres et utiliser des arguments pour défendre son point de vue;	Discerner entre ce qu'est une opinion et un fait. Fonder ses arguments à partir de renseignements recueillis provenant de multiples sources;	Discerner entre ce qu'est une opinion, un fait, une inférence, des biais, des stéréotypes et des forces persuasives. Fonder ses arguments à partir de renseignements recueillis provenant de multiples sources;
Faire part de ses difficultés et de ses réussites.	Faire part de ses difficultés et de ses réussites.	Faire part de ses difficultés et de ses réussites en se donnant des stratégies pour pallier ses faiblesses.	Faire part de ses difficultés et de ses réussites en se donnant des stratégies pour pallier ses faiblesses.

© Ministère de l'Éducation et Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick

Développement personnel et social

Construire son identité, s'approprier des habitudes de vie saines et actives et s'ouvrir à la diversité, en tenant compte des valeurs, des droits et des responsabilités individuelles et collectives.

À la fin du cycle de la maternelle à la deuxième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la troisième à la cinquième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la sixième à la huitième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la neuvième à la douzième année, l'élève doit pouvoir :
Identifier quelques-unes de ses forces et quelques-uns de ses défis et reconnaître qu'il fait partie d'un groupe avec des différences individuelles (ethniques, culturelles, physiques, etc.);	Décrire un portrait général de lui-même en faisant part de ses forces et de ses défis et s'engager dans un groupe en acceptant les différences individuelles qui caractérisent celui-ci;	Évaluer sa progression, faire des choix en fonction de ses forces et de ses défis et commencer à se fixer des objectifs personnels, sociaux, scolaires et professionnels;	Démontrer comment ses forces et ses défis influencent la poursuite de ses objectifs personnels, sociaux et professionnels, et faire les ajustements ou améliorations nécessaires pour les atteindre;
Reconnaître l'importance de développer des habitudes de vie saines et actives;	Expliquer les bienfaits associés au développement d'habitudes de vie saines et actives;	Développer des habitudes de vie saines et actives;	Valoriser et pratiquer de façon autonome des habitudes de vie saines et actives;
Faire preuve de respect, de politesse et de collaboration dans sa classe et dans son environnement immédiat.	Démontrer des habiletés favorisant le respect, la politesse et la collaboration au sein de divers groupes.	Élaborer des stratégies lui permettant de s'acquitter de ses responsabilités au sein de divers groupes.	Évaluer et analyser ses rôles et ses responsabilités au sein de divers groupes et réajuster ses stratégies visant à améliorer son efficacité et sa participation à l'intérieur de ceux-ci.

© Ministère de l'Éducation et Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick

Culture et patrimoine

Savoir apprécier la richesse de son patrimoine culturel, affirmer avec fierté son appartenance à la communauté francophone et contribuer à son essor.

À la fin du cycle de la maternelle à la deuxième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la troisième à la cinquième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la sixième à la huitième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la neuvième à la douzième année, l'élève doit pouvoir :
Prendre conscience de son appartenance à la communauté francophone au sein d'une société culturelle diversifiée;	Prendre conscience de son appartenance à la francophonie des provinces atlantiques au sein d'une société culturelle diversifiée;	Approfondir sa connaissance de la culture francophone et affirmer sa fierté d'appartenir à la francophonie nationale;	Prendre conscience de la valeur de son appartenance à la grande francophonie mondiale et profiter de ses bénéfices;
Découvrir les produits culturels francophones de son entourage;	Valoriser et apprécier les produits culturels francophones des provinces atlantiques;	Apprécier et comparer les produits culturels francophones du Canada avec ceux d'autres cultures;	Apprécier et valoriser les produits culturels de la francophonie mondiale;
Contribuer à la vitalité de sa culture en communiquant en français dans la classe et dans son environnement immédiat.	Contribuer à la vitalité de sa culture en communiquant en français dans sa classe et dans son environnement immédiat;	Contribuer à la vitalité de sa culture en communiquant dans un français correct en salle de classe et dans son environnement immédiat;	Contribuer à la vitalité de sa culture en communiquant à l'oral et à l'écrit dans un français correct avec divers interlocuteurs;
	Prendre conscience de ses droits en tant que francophone et de sa responsabilité pour la survie de la francophonie dans son école et dans sa communauté.	Prendre conscience de ses droits et responsabilités en tant que francophone, participer à des activités parascolaires ou autres en français et choisir des produits culturels et médiatiques dans sa langue.	Faire valoir ses droits et jouer un rôle actif au sein de sa communauté.

© Ministère de l'Éducation et Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick

Méthodes de travail

Associer objectifs et moyens, analyser la façon de recourir aux ressources disponibles et évaluer l'efficacité de sa démarche.

À la fin du cycle de la maternelle à la deuxième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la troisième à la cinquième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la sixième à la huitième année, l'élève doit pouvoir :	À la fin du cycle de la neuvième à la douzième année, l'élève doit pouvoir :
Utiliser des stratégies afin de : comprendre la tâche à accomplir, choisir et utiliser les ressources dans l'exécution de sa tâche, faire part de ses réussites et de ses défis;	Utiliser des stratégies afin de : organiser une tâche à accomplir, choisir et utiliser les ressources appropriées dans l'exécution de sa tâche, évaluer et faire part de ses réussites et de ses défis;	Faire preuve d'une certaine autonomie en développant et en utilisant des stratégies afin de : planifier et organiser une tâche à accomplir, choisir et gérer les ressources appropriées dans l'exécution de sa tâche, analyser, évaluer et faire part de ses réussites et de ses défis;	Développer et utiliser, de façon autonome et efficace, des stratégies afin de : anticiper, planifier et gérer une tâche à accomplir, analyser, évaluer et gérer les ressources appropriées dans l'exécution de sa tâche, analyser, évaluer et faire part de ses réussites et de ses défis;
S'engager dans la réalisation de sa tâche et exprimer une satisfaction personnelle du travail bien accompli.	Démontrer de l'initiative et de la persévérance dans la réalisation de sa tâche et exprimer une satisfaction personnelle du travail bien accompli.	Démontrer de l'initiative, de la persévérance et de la flexibilité dans la réalisation de sa tâche et exprimer une satisfaction personnelle du travail bien accompli.	Démontrer de l'initiative, de la persévérance et de la flexibilité dans la réalisation de sa tâche de façon autonome et exprimer une satisfaction personnelle du travail bien accompli.

© Ministère de l'Éducation et Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick

2.3 Modèle pédagogique

2.3.1 L'enseignement

Tout professionnel à l'intérieur d'un projet éducatif, qui vise un véritable renouvellement, doit être à la fine pointe de l'information sur les théories récentes du processus d'apprentissage. Il doit aussi être conscient du rôle que joue la motivation de l'élève dans la qualité de ses apprentissages ainsi que le rôle que joue le personnel enseignant dans la motivation de l'élève. Dans le cadre de la motivation de l'élève, il faut intervenir non seulement au niveau de l'importance de l'effort, mais aussi du développement et de la maîtrise de diverses stratégies cognitives. Il importe que le personnel enseignant propose aux élèves des activités pertinentes dont les buts sont clairs. L'élève doit aussi être conscient du degré de contrôle qu'il possède sur le déroulement et les conséquences d'une activité qu'on lui propose de faire.

Il est nécessaire qu'une culture de collaboration s'installe entre tous les intervenants de l'école afin de favoriser la réussite de tous les élèves. Cette collaboration permet de créer un environnement qui favorise des apprentissages de qualité. C'est dans cet environnement que chacun contribue à l'atteinte du plan d'amélioration de l'école. L'élève est au centre de ses apprentissages. C'est pourquoi l'environnement doit être riche, stimulant, ouvert sur le monde et propice à la communication. On y trouve une communauté d'apprenants où tous les intervenants s'engagent, chacun selon ses responsabilités, dans une dynamique d'amélioration des apprentissages. Le modèle pédagogique retenu doit viser le développement optimal de tous les élèves.

En effet, le renouvellement se concrétise principalement dans le choix d'approches pédagogiques cohérentes avec les connaissances du processus d'apprentissage. L'enseignant construit son modèle pédagogique en s'inspirant de différentes théories telles celles humaniste, béhavioriste, cognitiviste et constructiviste.

Diverses approches pédagogiques peuvent être appliquées pour favoriser des apprentissages de qualité. Ces approches définissent les interactions entre les élèves, les activités d'apprentissage et l'enseignant. Ce dernier, dans sa démarche de croissance pédagogique, opte pour les stratégies d'enseignement qui permettent aux élèves de faire des apprentissages de qualité. Il utilise également des stratégies d'évaluation de qualité qui l'informent et qui informent les élèves du progrès dans leurs apprentissages.

Outre le but ultime d'assurer des apprentissages de qualité, deux critères doivent guider le choix d'approches pédagogiques : la cohérence pédagogique et la pédagogie différenciée.

1. La cohérence pédagogique

   Les approches choisies traduisent une certaine philosophie de l'éducation dont les intervenants scolaires se doivent d'être conscients.

   Toute approche pédagogique doit respecter les principes directeurs présentés au début de ce document.

2. La pédagogie différenciée

   La pédagogie différenciée s'appuie sur la notion que tous les élèves peuvent apprendre. Sachant que chaque élève apprend à sa manière et que chacun présente tout à la fois des compétences et des difficultés spécifiques, l'enseignant qui pratique une pédagogie différenciée cherche à évaluer les produits ainsi que les processus d'apprentissage des élèves. Cette démarche permet de connaître les forces et les difficultés individuelles et d'intervenir en fonction des caractéristiques de chacun.

   La pédagogie différenciée n'est pas un enseignement individualisé, mais un enseignement personnalisé qui permet de répondre davantage aux besoins d'apprentissage de chaque élève et de l'aider à s'épanouir par des moyens variés. L'utilisation de plusieurs approches pédagogiques permet ainsi de respecter le style et le rythme d'apprentissage de chacun et de créer des conditions d'apprentissage riches et stimulantes.

   Par ailleurs, même lorsque la pédagogie différenciée est utilisée, il sera parfois nécessaire d'enrichir ou de modifier les attentes des programmes d'études à l'intention d'un petit nombre d'élèves qui présentent des forces et des défis cognitifs particuliers.

   Peu importe les approches pédagogiques appliquées, celles-ci doivent respecter les trois temps d'enseignement, c'est-à-dire la préparation, la réalisation et l'intégration.

© Ministère de l'Éducation et Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick

2.3.2 L'évaluation des apprentissages

Tout modèle pédagogique est incomplet sans l'apport de l'évaluation des apprentissages. Processus inhérent à la tâche professionnelle de l'enseignement, l'évaluation des apprentissages est une fonction éducative qui constitue, avec l'apprentissage et l'enseignement, un trio indissociable. Cette relation se veut dynamique au sein de la démarche pédagogique de l'enseignant. L'évaluation s'inscrit dans une culture de responsabilité partagée qui accorde un rôle central au jugement professionnel de l'enseignant et fait place aux divers acteurs concernés.

La conception des divers éléments du trio et de leur application en salle de classe doit tenir compte des récentes recherches, entre autres, sur le processus d'apprentissage. Ce processus est complexe, de nature à la fois cognitive, sociale et affective. L'évaluation dans ce contexte doit devenir *une intervention régulatrice* qui permet de comprendre et d'infléchir les processus d'enseignement et d'apprentissage. Elle a également pour but d'amener une action indirecte sur les processus d'autorégulation de l'élève quant à ses apprentissages.

L'école privilégie l'évaluation formative qui a pour but de soutenir la qualité des apprentissages et de l'enseignement, et par le fait même de les optimiser. Elle reconnaît aussi le rôle important et essentiel de l'évaluation sommative. Peu importe le mode d'évaluation utilisé, il n'y a pas qu'une seule bonne façon d'évaluer les élèves. Il est cependant essentiel de représenter le plus fidèlement possible la diversité des apprentissages de l'élève au cours d'un module, d'un semestre, d'une année. À ce titre, plusieurs renseignements de type et de nature différents doivent être recueillis.

L'évaluation des apprentissages ainsi que les moyens utilisés pour y arriver doivent refléter les valeurs, les principes et les lignes directrices tels que définis dans la *Politique provinciale d'évaluation des apprentissages*.

3. L'évaluation formative : régulation de l'apprentissage et de l'enseignement

   L'évaluation formative est la plus apte à améliorer la qualité des apprentissages des élèves. Elle a comme fonction exclusive la régulation des apprentissages pendant un cours ou une séquence d'apprentissage. Elle vise des apprentissages précis et relève d'une ou de plusieurs interventions pédagogiques. Elle permet à la fois à l'élève et à l'enseignant de prendre conscience de l'apprentissage effectué et de ce qu'il reste à accomplir. Elle se fait pendant la démarche d'enseignement et le processus d'apprentissage et se distingue par sa contribution à la régulation de l'apprentissage et de l'enseignement.

En ce qui concerne l'élève,

- L'évaluation formative a comme avantage de lui fournir une rétroaction détaillée sur ses forces et ses défis en lien avec les résultats attendus. Cette rétroaction sert à réguler les apprentissages. Elle doit être parlante et aidante dans le sens qu'elle identifie pour l'élève *ce qui lui reste à apprendre* et lui suggère des *moyens de l'apprendre*.
- L'évaluation formative doit aussi lui permettre de développer des habiletés d'auto-évaluation et de métacognition. Pour y arriver, il doit avoir une conception claire de ce qu'il doit savoir et être capable de faire, de ce qu'il sait et peut déjà faire, et des moyens pour arriver à combler l'écart entre la situation actuelle et la situation visée.

En ce qui concerne l'enseignant,

- L'évaluation formative le renseigne sur les activités et les tâches qui sont les plus utiles à l'apprentissage, sur les approches pédagogiques les plus appropriées et sur les contextes favorables à l'atteinte des résultats d'apprentissage.
- L'évaluation formative l'aide à déceler les conceptions erronées des élèves et à choisir des moyens d'intervention pour les corriger.

Un enseignement cohérent suite à une rétroaction de qualité appuie l'élève dans son travail et lui offre de nouvelles occasions de réduire l'écart entre la situation actuelle et la situation désirée. Que l'évaluation formative soit formelle ou informelle, elle porte toujours sur deux objets : l'élève dans sa progression et la pédagogie envisagée dans un contexte d'enseignement et d'apprentissage. C'est une dynamique qui doit permettre à l'élève de mieux cibler ses efforts et à l'enseignant de mieux connaître le rythme d'apprentissage de l'élève.

4. L'évaluation sommative : sanction des acquis

   Le rôle de l'évaluation sommative est de sanctionner ou certifier le degré de maîtrise des résultats d'apprentissage des programmes d'études. Elle a comme fonction l'attestation ou la reconnaissance sociale des apprentissages. L'évaluation sommative survient au terme d'une période d'enseignement consacrée à une partie de programme ou au programme entier. Elle doit être au reflet des apprentissages visés par le programme d'études. L'évaluation sommative place chaque élève dans les conditions qui lui permettront de fournir une performance se situant le plus près possible de son véritable niveau de compétence. (voir Tableau 1)

© Ministère de l'Éducation et Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick

Tableau 1 – Des composantes de l'évaluation

Démarche évaluative	Évaluation formative	Évaluation sommative
Intention (pourquoi?)	• découvrir les forces et les défis de l'élève dans le but de l'aider dans son cheminement • vérifier le degré d'atteinte des résultats d'apprentissage • informer l'élève de sa progression • objectivation cognitive • objectivation métacognitive • réguler l'enseignement et l'apprentissage	• informer l'élève, l'enseignant, les parents, les administrateurs et les autres intervenants du degré d'atteinte des résultats d'apprentissage, d'une partie terminale ou de l'ensemble du programme d'études • informer l'enseignant et les administrateurs de la qualité du programme d'études
Objet d'évaluation (quoi?)	• les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être visés par les résultats d'apprentissage du programme • des stratégies • des démarches • des conditions d'apprentissage et d'enseignement	• vérifier le degré d'atteinte des résultats d'apprentissage d'une partie terminale, d'un programme d'études ou de l'ensemble du programme
Moment d'évaluation (quand?)	• avant l'enseignement comme diagnostic • pendant l'apprentissage • après l'étape	• à la fin d'une étape • à la fin de l'année scolaire
Mesure (comment?)	• grilles d'observation ou d'analyse • questionnaires oraux et écrits • échelles d'évaluation descriptive • échelles d'attitude • entrevues individuelles • fiches d'auto-évaluation • tâches pratiques • dossier d'apprentissage (portfolio) • journal de bord • rapports de visites éducatives, de conférences • travaux de recherches • résumés et critiques de l'actualité	• tests et examens • dossier d'apprentissage (portfolio) • tâches pratiques • enregistrements audio/vidéo • questionnaires oraux et écrits • projets de lecture et d'écriture • travaux de recherches

© Ministère de l'Éducation et Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick

Démarche évaluative	Évaluation formative	Évaluation sommative
Mesure (qui?)	• enseignant • élève • élève et enseignant • élève et pairs • ministère parents	• enseignant • ministère
Jugement	• évaluer la compétence de l'élève tout au long de son apprentissage • évaluer les conditions d'enseignement et d'apprentissage	• évaluer la compétence de l'élève à la fin d'une étape ou à la fin d'une année scolaire § évaluer le programme d'études
Décision action	• proposer un nouveau plan de travail à l'élève • prescrire à l'élève des activités correctives, de consolidation ou d'enrichissement • rencontrer les parents afin de leur proposer des moyens d'intervention • poursuivre ou modifier l'enseignement	• confirmer ou sanctionner les acquis • orienter l'élève • classer les élèves • promouvoir et décerner un diplôme • rectifier le programme d'études au besoin

© Ministère de l'Éducation et Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick

Tableau 2 – La relation entre la démarche d'enseignement et le processus d'apprentissage

Démarche d'enseignement (Rôle de l'enseignant)

Préparation	Réalisation	Intégration
• Identifier les résultats d'apprentissage • Formuler une intention d'activité complexe pour éveiller le questionnement tenant compte des antécédents des élèves • Sélectionner des stratégies d'enseignement et des activités d'apprentissage permettant le transfert de connaissances • Choisir du matériel, des outils et d'autres ressources • Anticiper des problèmes et formuler des alternatives	• Faire la mise en situation et actualiser l'intention • Utiliser des stratégies d'enseignement, démarches, matériels, outils et autres ressources • Faire découvrir à l'élève diverses stratégies d'apprentissage • Faire l'évaluation formative en cours d'apprentissage • Assurer le transfert de connaissances chez l'élève	• Analyser la démarche et les stratégies utilisées • Faire l'objectivation du vécu de la situation par rapport aux savoir-être (attitudes), aux savoir-faire (habiletés) et aux savoirs (connaissances) • Prendre conscience des progrès accomplis et de ce qu'il reste à accomplir • Formuler de nouveaux défis

Processus d'apprentissage (Rôle de l'élève)

Préparation	Réalisation	Intégration
• Prendre conscience des résultats d'apprentissage et des activités proposées • Prendre conscience de ses connaissances antérieures • Objectiver le déséquilibre cognitif (questionnement), anticiper des solutions et établir ses buts personnels • Élaborer un plan et sélectionner des stratégies d'apprentissage • Choisir du matériel, des outils et d'autres ressources	• Sélectionner et utiliser des stratégies pour réaliser les activités d'apprentissage • Proposer et appliquer des solutions aux problèmes rencontrés • Faire la cueillette et le traitement des données • Analyser des données • Communiquer l'analyse des résultats	• Faire l'objectivation de ce qui a été appris • Décontextualiser et recontextualiser ses savoirs • Faire le transfert des connaissances • Évaluer la démarche et les stratégies utilisées • Faire l'objectivation et l'évaluation du vécu de la situation par rapport aux savoir-être (attitudes), aux savoir-faire (habiletés) et aux savoirs (connaissances) • Prendre conscience des progrès accomplis et de ce qu'il reste à accomplir • Formuler de nouveaux défis et identifier de nouvelles questions

Note : Il y a interdépendance entre les différents éléments de la démarche d'enseignement et du processus d'apprentissage; leur déroulement n'est pas linéaire

© Ministère de l'Éducation et Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick

Plan d'études

Domaines	Au niveau B1, l'élève doit pouvoir :		
Stratégies	**RAG 1 :** Développer un répertoire de stratégies personnalisées permettant la réussite de l'apprentissage scolaire (en matière d'apprentissage, de communication, de littératie, de numératie, d'informatique et d'autoévaluation).	1.1 choisir et utiliser diverses stratégies en littératie, en numératie, en technologie informatique, en apprentissage et en autoévaluation et évaluer leur efficacité.	
Compréhension orale	**RAG 2 :** Écouter et comprendre des messages provenant de diverses sources représentant divers contextes.	2.1 développer des habiletés et des stratégies d'écoute active;	2.2 démontrer sa compréhension des informations essentielles de présentations traitant de divers sujets familiers ou les éléments essentiels de ses matières scolaires; 2.3 faire le suivi de sa compréhension, et la démontrer, en ce qui a trait à la clarté des idées articulées provenant de diverses sources authentiques issues de la francophonie.
Compréhension écrite	**RAG 3 :** Lire, comprendre et interagir avec divers textes en appliquant des stratégies efficaces	3.1 sélectionner, appliquer et adapter des stratégies appropriées à la tâche de lecture;	3.2 démontrer sa compréhension de divers textes traitant de sujets connus et propres aux matières scolaires.

© Ministère de l'Éducation et Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick

Domaines		Au niveau B1, l'élève doit pouvoir :	
Production et interaction orale	**RAG 4 :** S'exprimer et interagir de manière efficace dans diverses situations.	**Interaction orale** 4.1 participer activement et encourager l'échange d'idées et d'opinions sur des sujets d'intérêt et des matières scolaires (présent, passé, futur);	**Production orale** 4.2 présenter et expliquer ses idées et ses opinions de façon simple, structurée et continue en utilisant des mots de transition.
Production et interaction écrites	**RAG 5 :** Créer des textes clairs et structurés (et/ou d'autres formes de représentation) sur divers sujets et à diverses fins.	5.1 appliquer et approfondir des stratégies du processus d'écriture et appliquer les traits d'écriture;	5.2 produire divers textes sur des sujets familiers et scolaires qui démontrent des habiletés d'auteur en développement.
Citoyenneté et diversité	**RAG 6 :** Développer un répertoire de compétences renforçant l'inclusion scolaire, personnelle et communautaire.	6.1 développer des habiletés socioculturelles pour vivre et s'épanouir en tant que citoyen en société au Nouveau-Brunswick et au Canada.	

© Ministère de l'Éducation et Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick

RÉSULTAT D'APPRENTISSAGE GÉNÉRAL

Stratégies

RAG 1

Développer un répertoire de stratégies personnalisées visant sa réussite sur le plan d'apprentissage scolaire (en apprentissage, en communication, en littératie, en numératie, en technologie et en autoévaluation).

Résultats d'apprentissage spécifiques

Au niveau B1, l'élève doit pouvoir :	Contenu suggéré B1 Révision et approfondissement du programme Navigation (niveau A2) et...	Exemples d'actions stratégiques possibles
1.1 utiliser des stratégies de base en littératie, en numératie, en apprentissage et en autoévaluation;	• Autoévaluer ses résultats et le processus concernant les stratégies, le temps et l'effort. • Réaliser des travaux à l'aide de divers outils informatiques • Continuer à consulter diverses ressources. • Ajuster ses stratégies liées à la persévérance et à la prise de risque lorsque l'apprentissage ou les matières présentent de nouveaux défis. • Développer une attitude de responsabilité et d'autonomie concernant ses apprentissages, ses réalisations et son matériel. • Apprendre à gérer son temps (à court ou à long terme) et à visualiser le produit final qui représentera ses compétences, ses acquis ou ses apprentissages.	• Je peux survoler diverses ressources pour valider leur pertinence. • Je peux utiliser plusieurs stratégies en littératie afin de construire, de vérifier ou de valider ma compréhension. • Je peux participer activement et de façon appropriée lors d'une activité de groupe. • Je peux autoévaluer mon progrès, mes réussites et mes compétences en français en fournissant des preuves. • Je peux adapter mes stratégies selon la tâche à effectuer. • Je peux utiliser des ressources et réaliser des travaux sans plagier. • Je peux décrire ce que je veux dire même si je ne trouve pas le mot précis. • Je peux demander de l'aide ciblée pour corriger ce que je dis.

© Ministère de l'Éducation et Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick

Compréhension orale

RAG 2

Écouter et comprendre des messages provenant de diverses sources représentant divers contextes.

Résultats d'apprentissage spécifiques

Au niveau B1, l'élève doit pouvoir :	Contenu suggéré B1 Révision et approfondissement du programme Navigation (niveau A2) et...	Exemples d'actions stratégiques possibles
2.1 développer des habiletés et des stratégies d'écoute active;	• Anticiper l'activité, le sujet, le contenu, etc. • Continuer à développer sa compréhension des accents d'ici et d'ailleurs, y compris l'intonation, le débit et les styles d'expression.	• Je peux maintenir mon attention, et ce, quel que soit le contexte. • Je peux persévérer même si je ne comprends pas tout ce qui est dit. • Je peux demander qu'on clarifie les éléments ou l'information que je ne comprends pas.
2.2 démontrer sa compréhension des informations essentielles de présentations traitant de divers sujets familiers ou les éléments essentiels de ses matières scolaires;	• Démontrer sa compréhension en réinvestissant des idées et des concepts entendus. • Répondre, de diverses façons, à différentes questions fermées et ouvertes. • Démontrer sa compréhension de directives comportant plusieurs étapes. • Démontrer sa compréhension des descriptions détaillées et de la progression ou de la séquence. • Commencer à comprendre l'essentiel des inférences (et des déductions). • Comprendre des causes et des conséquences concrètes, ainsi que des opinions et des arguments clairement énoncés.	**B1.1** • Je peux comprendre la plupart du temps les idées principales d'une courte discussion sur des sujets familiers si les personnes parlent clairement. • Je peux comprendre de l'information technique, par exemple le mode d'emploi d'un appareil électronique. • Je peux comprendre la plupart du temps les idées principales dans de courtes vidéos portant sur des sujets familiers. • Je peux suivre une courte histoire afin de prédire ce qui arrivera.

© Ministère de l'Éducation et Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick

2.3 faire le suivi de sa compréhension, et la démontrer, en ce qui a trait à la clarté des idées articulées provenant de diverses sources authentiques issues de la francophonie.	• **Démontrer sa compréhension des idées provenant de diverses sources audio et audiovisuelles :** ○ **émissions de télévision;** ○ **bulletins de nouvelles ou météorologiques;** ○ **annonces publicitaires ou avertissements;** ○ **émissions de radio ou balados;** ○ **conversations, exposés et discussions;** ○ etc.	**B1.2** • **Je peux comprendre et participer aux conversations de tous les jours si l'accent m'est familier.** • **Je peux suivre la plupart du temps les idées principales de longues discussions (si les gens parlent clairement).** • **Je peux suivre des présentations en classe si le sujet m'est familier et bien structuré.** • Je peux suivre la plupart des textes audio sur divers sujets d'intérêts si les gens parlent clairement.

© Ministère de l'Éducation et Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick

Compréhension écrite

RAG 3

Lire, comprendre et interagir avec divers textes en appliquant des stratégies efficaces.

Résultats d'apprentissage spécifiques

Au niveau B1, l'élève doit pouvoir :	Contenu suggéré B1 Révision et approfondissement du programme Navigation (niveau A2) et...	Exemples d'actions stratégiques possibles
3.1 sélectionner, appliquer et adapter des stratégies appropriées à la tâche de lecture;	• Activer ses connaissances antérieures en lien avec le sujet ou le style du texte. • Faire des prédictions, les évaluer et les adapter. • Établir des liens entre ses expériences et ses lectures ou entre diverses lectures. • Continuer à approfondir sa compréhension, son décodage et sa fluidité de lecture dans divers types de textes.	• Je peux relire pour valider et ajuster ma compréhension. • Je peux choisir et utiliser des outils de référence appropriés. • Je peux lire à haute voix de façon fluide en employant une prononciation et une intonation généralement appropriées.

© Ministère de l'Éducation et Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick

3.2 démontrer sa compréhension de divers textes traitant de sujets connus et propres aux	• **Comprendre différents types de textes (caractéristiques et éléments) littéraires et courants (numérique ou de format papier).**
	  ○ **Identifier et distinguer les intentions du texte :**
	  ○ **raconter ou manifester sa compréhension et son appréciation;**
	  ○ **convaincre;**
	  ○ **rendre compte;**
	  ○ **guider;**
	  ○ **comprendre ou transmettre une nouvelle information.**
	• **Comprendre la structure et l'essentiel de divers textes scolaires (p. ex. : divers textes et manuels scolaires, rapports de laboratoire, tableaux, chapitres et problèmes mathématiques).**
	• **Démontrer sa compréhension de lecture de diverses façons, p. ex. : faire une synthèse des idées principales; partager sa compréhension; réagir au texte et identifier les éléments principaux.**
	• **Commencer à comprendre la plupart des inférences (et des déductions).**
	• Comprendre des causes et des conséquences concrètes et des opinions et des arguments clairement énoncés.
		B1.1
		• **Je peux comprendre assez bien des éléments principaux de textes factuels sur des sujets d'intérêt personnel ou d'actualité.**
		• **Je peux trouver et comprendre des informations importantes, par exemple l'usage recommandé d'un produit.**
		• Je peux lire et comprendre des romans simples clairement structurés à l'aide d'outils de référence.
		B1.2
		• **Je peux lire et comprendre des textes factuels simples traitant de sujets en lien avec mes propres intérêts ou avec des matières scolaires.**
		• **Je peux comprendre de courts textes d'opinion.**
		• **Je peux identifier la conclusion principale de textes qui argumentent clairement un point de vue.**
		• Je peux lire et comprendre des romans simples qui sont clairement structurés à l'aide d'une utilisation minimale d'outils de référence.

© Ministère de l'Éducation et Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick

Production et interaction orale

RAG 4

S'exprimer et interagir de manière efficace dans diverses situations.

Résultats d'apprentissage spécifiques

Au niveau B1, l'élève doit pouvoir :	Contenu suggéré B1 Révision et approfondissement du programme Navigation (niveau A2) et…	Exemples d'actions stratégiques possibles

Interaction orale
4.1 participer activement et encourager l'échange d'idées et d'opinions sur des sujets d'intérêt et des matières scolaires (présent, passé, futur).
	• Exprimer son opinion lors des discussions ou des conversations :
	  ○ Vraiment? Je vois ce que vous (tu) voulez (veux) dire, mais je pense que…
	  ○ Oui, je comprends. Je suis d'accord avec vous (toi) parce que…
	  ○ Quoi? Je ne suis pas d'accord avec vous/toi, parce que…
	  ○ Etc.
	• Exprimer clairement ses sentiments, ses problèmes et ses besoins.
	• Faire des suggestions ou des recommandations et donner des conseils.
	• Réagir aux opinions, aux sentiments et aux attitudes d'autrui.
		Interaction orale
		B1.1
		• Je peux maintenir et terminer de simples conversations en personne sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel.
		• Je peux m'exprimer et réagir aux sentiments ou aux attitudes (p. ex. : étonnement, bonheur, tristesse, frustration et indifférence).
		• Je peux donner et comparer mon opinion dans une conversation avec des amis.
		• Je peux parler de mes travaux scolaires à mon enseignant et expliquer où j'ai de la difficulté.
		B1.2
		• Je peux exprimer mes opinions sur des sujets abstraits, décrire mes réactions et demander aux autres personnes ce qu'elles en pensent.
		• Je peux dire que quelque chose pose problème et peux aussi expliquer pourquoi.
		• Je peux donner des instructions pratiques sur la procédure à suivre (p. ex. : préparer une pizza, utiliser un guichet automatique ou acheter de la musique en ligne).
		• Je peux exprimer efficacement mon insatisfaction (p. ex. : à un vendeur, si quelque chose est de mauvaise qualité ou défectueux).
		• Je peux tenir des conversations assez soutenues sur des sujets d'intérêt commun.
		• Je peux enchaîner mes idées en utilisant des marqueurs de relation, p. ex. : mais, parce que, ou, ensuite, etc.

© Ministère de l'Éducation et Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick

Production orale **4.2 présenter et expliquer ses idées et ses opinions de façon simple, structurée et continue en utilisant des mots de transition;**	• **Trouver et présenter un sujet familier en utilisant des arguments et des explications pertinents et suffisamment développés.** • **Organiser et structurer sa pensée à l'aide de marqueurs de relation.** • Expliquer les étapes à suivre pour faire quelque chose ou pour se rendre quelque part.	**Production orale** **B1.1** • **Je peux décrire mes rêves, mes espoirs et mes buts.** • **Je peux parler en détail de mes expériences, de mes sentiments et de mes réactions.** • **Je peux brièvement expliquer et justifier mes opinions.** • **Je peux faire une courte présentation préparée sur des sujets familiers et répondre à des questions posées clairement.** **B1.2** • **Je peux exprimer et justifier mon opinion sur différents sujets concernant la vie courante.** • **Je peux parler de manière compréhensible avec une certaine aisance durant un certain temps; je fais parfois des pauses pour réfléchir à la manière de poursuivre mes propos ou pour me corriger.** • **Je peux parler de manière assez détaillée de similitudes et de différences (p. ex. : entre différentes régions, textes et évènements).** • Je peux résumer de nouvelles informations sur des sujets familiers provenant de différentes sources et les communiquer.

© Ministère de l'Éducation et Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick

Production et interaction écrites

RAG 5

Créer des textes clairs et structurés (et/ou d'autres formes de représentation) sur divers sujets et à diverses fins.

Résultats d'apprentissage spécifiques

Au niveau B1, l'élève doit pouvoir :	Contenu suggéré B1 Révision et approfondissement du programme Navigation (niveau A2) et...	Exemples d'actions stratégiques possibles

5.1 appliquer et approfondir des stratégies du processus d'écriture et appliquer les traits d'écriture;	• Planifier et organiser ses idées en respectant la structure et l'intention du texte.
	• Structurer correctement son texte (à l'aide de paragraphes, de l'utilisation d'organisateurs textuels et de marqueurs de relation, etc.).
	• Utiliser des expressions et des phrases de manière fluide et variée.
	• Réviser son texte en apportant une attention particulière aux conventions linguistiques connues et aux choix des mots.
	• Appliquer l'utilisation des traits d'écriture :
	  ○ les idées et le contenu;
	  ○ la structure du texte;
	  ○ le choix des mots;
	  ○ la fluidité des phrases;
	  ○ les conventions linguistiques (voir le continuum Contenu clé par niveau en annexe);
	  ○ le style et la voix sont émergents.
		B1.1
		• Je peux écrire sans aide des textes assez courts et créatifs sur des sujets familiers.
		• Je peux résumer des textes simples traitant de sujets familiers.
		• Je peux écrire de façon informelle des courriels, des notes ou des textos à des amis au sujet de nouvelles récentes et donner ou demander de simples informations.
		• Je peux décrire un évènement et exprimer mes sentiments et ma réaction.
		B1.2
		• Je peux écrire divers textes sur des sujets familiers en reliant les éléments (p. ex. : paragraphes ou idées) dans une séquence logique.
		• Je peux exprimer mon opinion sur des sujets abstraits ou controversés si je connais le vocabulaire spécifique à la thématique.

© Ministère de l'Éducation et Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick

5.2 produire divers textes sur des sujets familiers et scolaires qui démontrent des habiletés d'auteur en développement.	• **Préparer et rédiger des productions écrites sur des sujets familiers (anecdote personnelle, évènement, courriel, texto, texte d'opinion, lettre, etc.).** • Traiter diverses ressources afin de résumer et de développer un texte scolaire non fictif sans copier ou faire du plagiat.	• Je peux rédiger un texte sur des sujets d'actualité qui m'intéressent (p. ex. : changement climatique et droits de la personne) et faire ressortir ce qui est particulièrement important pour moi. • **Je peux écrire des lettres formelles en suivant un modèle.** • Je peux prendre des notes en écoutant.

© Ministère de l'Éducation et Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick

Citoyenneté et diversité

RAG 6

Développer un répertoire de compétences renforçant l'inclusion scolaire, personnelle et communautaire.

Résultats d'apprentissage spécifiques

Au niveau B1, l'élève doit pouvoir :	Contenu suggéré B1 Révision et approfondissement du programme Navigation (niveau A2) et…	Actions socioculturelles possibles
6.1 développer des habiletés socioculturelles pour vivre et s'épanouir en tant que citoyen en société au Nouveau-Brunswick et au Canada.	• Utiliser des formules de politesse appropriées selon la situation – le vouvoiement comparativement au tutoiement. • Connaître ses responsabilités : traiter autrui avec respect et politesse; respecter l'espace et les objets/matériaux personnels de son école et de sa communauté; etc. • Comprendre que les valeurs de l'inclusion scolaire et du respect de la diversité, sous toutes ses formes, impliquent de respecter sa propre diversité et que l'inclusion fait partie de notre système scolaire et de notre province/pays. • Connaître ses droits et ses responsabilités en ce qui a trait aux différentes communautés culturelles, aux services et aux institutions existantes. • Être conscient que les comportements inappropriés (assiduité, haine, racisme, discrimination, etc.) impliquent des conséquences négatives. • Démontrer des valeurs de respect et de responsabilité concernant les droits des personnes autochtones et la réconciliation dans l'ensemble du Nouveau Brunswick et du Canada. • Continuer à explorer son projet de vie et de carrière en collaboration avec différents intervenants. • Continuer à développer un rapport positif avec la langue française et la culture acadienne et francophone.	• Je peux distinguer entre le vouvoiement et le tutoiement et les utilise selon mes interlocuteurs. • Je sais respecter la diversité du Nouveau-Brunswick et du Canada. • Je peux décrire mes droits et mes responsabilités dans la classe, l'école et la communauté. • Je peux expliquer des similitudes et des différences entre les habitudes, les valeurs et les croyances de plusieurs cultures. • Je peux interagir en employant des expressions, des gestes non verbaux et des normes sociales appropriées. • Je peux fixer des objectifs personnels ou scolaires (vie/carrière) et mettre en place les conditions pour les atteindre. • Je peux reconnaître les contributions des personnes autochtones à la société d'aujourd'hui. • Je peux optimiser les occasions de m'exprimer et de vivre des expériences en français.

© Ministère de l'Éducation et Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick